ENGAGEMENT A RETOURNER (feuille entière)

(1 engagement par véhicule)

REGLEMENT

Le but de la randonnée est de faire découvrir, connaître et apprécier la région. Le tout Terrain Clermontois est une randonnée, un rassemblement amical qui n'impose aucune notion de temps ou de classement. Les pilotes seront répartis par petits groupes et chaque groupe sera guidé par un «Chef de Groupe », connaissant le circuit.

FORMALITES

Le véhicule doit être conforme à la législation en vigueur sur les véhicules à moteur, il est soumis au strict respect du Code de la route Le véhicule doit être en bon état de marche et avoir de bons pneumatiques. Les randonneurs et leur véhicule doivent être obligatoire couverts auprès d'une compagnie d'assurance. Les photocopies des justificatifs carte grise, assurance et permis de conduire devront être joint à toute demande d'engagement

SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Le strict respect du code de la route et de l'organisation est demandés. Toute personne est aussi seule et entière responsable des dommages éventuels subis ou occasionnés à son passage sur le parcours de la randonnée. Les randonneurs s'engagent à renoncer à tous recours ou poursuites à l'encontre des organisateurs, des maires et communes traversées et des propriétaires des terrians empruntés par la randonnée du 26 et 27 février 2011, pour quelle qu'en soit la raison. Pour les randonneurs en quad et moto le port du casque homologué tout terrain est obligatoire Pour les mineurs une autorisation parentale écrite est à joindre à l'engagement.

ANNULATION

Si l'épreuve ne pouvait avoir lieu pour quelque raison que ce soit, les oraganisateurs ne pourraient être tenus pour responsables et les randonneurs ne pourraient obtenir aucune indemnité à part le remboursement de leur droit d'engagement.

EXCLUSION

Pour non respect d'un seul point de ce réglement. L'organisateur exclura de la randonnée les personnes dont le comportement serait jugé dangereux pour les autres randonneurs et pourl'avenir du TOUT TERRAIN en général. Sauf indication du chef degroupe, interdiction absolu de traverser prairies, champs, ou de couper en forêt.

SECURITE

Une ambulance de la croix Rouge restera en permanence au village. Des cibistes feront le relais entre les groupes et le village.

DETAIL DE L'ENGAGEMENT

Toute demande d'engagement devra être accompagnée :

- . photocopie du permis de conduire
- . photocopie de la carte grise actualisée
- . photocopie de l'attestation d'assurance actualisée
- . du chèque de caution et du chèque réglement en EUROS à l'ordre du :

FOYER RURAL de CLERMONT-POUYGUILLES

. une enveloppe timbrée au tarif en vigueur pour vous confirmer l'inscription par écrit TOUT ENGAGEMENT NON COMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE ET VOUS SERA RENVOYE

TARIFS

QUAD et MOTO

SAMEDI 26

4 X 4

RAPPEL n° 1 : les règlements ne seront encaissés qu'après la randonnée.

RAPPEL n°2 : les cautions seront sistematiquement détruite à la fin de la radonnée.

Cher pilote votre inscription sera validée que lorsque vous aurez reçu par écrit que vous êtes accepté. (n'oublier pas l'enveloppe timbrée).

PILOTE	Nombre d	le personnes souhaitant dormi								
NOM : MOV	PRENOM:									
C.P :VI	LLE:									
N° de permis :Catégorie : Obtenu le :à										
	□ 4X4									
			on:							
			voir pris connaissance di	ı règlement						
			directives des organisate							
	agement s'élevant à									
	nature de la mention n		rouvé"							
	_	e sign:								

ENCACEMENT A RETOURNER (feuille entière)

(1 engagement par véhicule)

BECTEMENT

Le but de la randonnée est de faire découvrir, connaître et apprécier la région. Le tout Terrain Clermontois est une randonnée, un rassemblement amical qui n'impose aucune notion de temps ou de classement. Les pilotes seront répartis par petits groupes et chaque groupe sera guidé par un «Chef de Groupe », connaissant le circuit.

EORMALITES

Le véhicule doit être conforme à la législation en vigueur sur les véhicules à moteur, il est soumis au strict respect du Code de la route Le véhicule doit être en bon état de marche et avoir de bons pneumatiques. Les randonneurs et leur véhicule doivent être obligatoire couverts auprès d'une compagnie d'assurance. Les photocopies des justificatifs carte grise, assurance et permis de photocopies des justificatifs carte grise, assurance et permis de conduire des justificatifs carte grise, assurance d'engagement

SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Le strict respect du code de la route et de l'organisation est demandés.

Toute personne est aussi seule et entière responsable des dommages éventuels subis ou occasionnés à son passage sur le parcours de la randonnée. Les randonneurs s'engagent à renoncer à tous recours ou poursuites à l'encontre des organisateurs, des maires et communes du 26 et 27 février 2011, pour quelle qu'en soit la raison. Pour les randonneurs en quad et moto le port du casque homologué tout terrain randonneurs en quad et moto le port du casque homologué tout terrain est obligatoire Pour les mineurs une autorisation parentale écrite est à joindre à l'engagement.

ANNULATION

Si l'épreuve ne pouvait avoir lieu pour quelque raison que ce soit, les oraganisateurs ne pourraient être tenus pour responsables et les randonneurs ne pourraient obtenir aucune indemnité à part le remboursement de leur droit d'engagement.

EXCENSION

Pour non respect d'un seul point de ce réglement. L'organisateur exclura de la randonnée les personnes dont le comportement serait jugé dangereux pour les autres randonneurs et pourl'avenir du TOUT TERRAIN en général. Sauf indication du chef degroupe, interdiction absolu de traverser prairies, champs, ou de couper en forêt.

SECURITE

Une ambulance de la croix Rouge restera en permanence au village. Des cibistes feront le relais entre les groupes et le village.

	: 97Wafure	ЭĮ		k di	Fa
	u et approuvé"	manuscrite "I	la mention	signature de	Faire précéder la
					effet les droits d'o
es des organisateurs. Verse à ce					
connaissance du règlement	zing niove hanno	e ci-dessus. Re	randonné	gager pour la	Demande de s'en
600000000				• • • • • • • • • • • • • • • • • •	Mme, Mile, Mr
		: Sompagnie :		ээи	N° police d'assura
	: noitsluoirtsn	ıml	drée :	nilyD	Marque :
QAU G	LO [] (LOM []	t X t		VEHICULE
			••••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	dul)
		: əl unətdO	:	oirogàtaD	M° de permis :
		**			LET:
	••••••				VDKESZE ·····
				,	
	: rimrob tnetie	e de personnes souh	ordmoN		PILOTE
			es et le village.	siais entre les group	Des cioistes tetont le re

aurez reçu par écrit que vous êtes accepté. (n'oublier pas l'enveloppe timbrée).

Cher pilote votre inscription sera validée que lorsque vous

RAPPEL n°2: les cautions seront sistematiquement détruite à

€

TARIES

BYS BEIS EN COMPTE ET VOUS SERA RENVOYE

TOUT ENGAGEMENT NON COMPLET NE SERA

. une enveloppe timbrée au tarif en vigueur

FOXER RURAL de CLERMONT- POUYGUILLES

du chèque de caution et du chèque réglement.

photocopie de la carte grise actualisée . photocopie de l'attestation d'assurance .

Toute demande d'engagement devra être accompagnée:

photocopie du permis de conduire.

pour vous confirmer l'inscription par écrit

€

la fin de la radonnée.

RAPPEL n° 1 : les règlements ne seront encaissés qu'après la randonnée.

(2 chèques différents joints à l'ordre du Foyer Rural)

SYMEDI 76 + DIMANCHE 27

(2 chèques différents joints à l'ordre du Foyer Rural)

= 3 09 x

SYMEDI 50

€ 07 x

3 07 x

Caution obligatoire 200

VX V

Caution obligatoire 200

OTOM 19 GAUQ

en EUROS à l'ordre du :

DELVIL DE L'ENGAGEMENT

actualisée

(1 caution par véhicule)

BYZZYCEKZ

PILOTE.

PILOTE

TOUT TERRAIN CLERMONTOIS

Toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaite une bonne et heureuse année 2011 et vous invite les 26 et 27 Février 2011 à sa sortie 4X4, MOTO VERTE ET QUADS

PROGRAMME DE LA SORTIE

Samedi 26

7h00 : accueil administratif 8h00 : rassemblement au parc

8h30 : départ 13h00 : repas

19h00: retour bien mérité pour

L'apéritif 21h00 : repas

Samedi après-midi 26

14h00 : accueil administratif 14h30 : rassemblement au parc

15h00 :départ 19h30 : apéritif 21h00 : repas Gersois

23h00 : départ du circuit de nuit 01h00 : retour de la sortie de nuit

Dimanche 27

7h00 : réveil

8h00: petit déjeuner

9h00 : départ

13h30 : déjeuner Gersois

Hébergement pour la nuit dans la salle du Foyer Rural qui sera chauffée

<u>OBLIGATOIRE</u>: veuillez vous munir d'un sac de couchage et d'un matelas pneumatique.

TARIFS

Suite à certains débordements et comportement qui ont eu lieu l'année passée sur les terrains empruntés lors des sorties nous sommes dans l'obligation de vous demander de joindre à l'engagement <u>UNE CAUTION</u>

<u>DE 200 EUROS</u>. Cette dernière sera tout simplement détruite à la fin de la randonnée si vous respecter le règlement et rester correct envers les membres de l'organisation. Pour les 4X4 le pilote est responsable de son copilote.....

MOTO ET QUAD

4 X 4

<u>ATTENTION</u>: aucun engagement ne sera accepté par fax ou par téléphone Nous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner par courrier l'engagement ci-joint accompagné des:

- photocopie du permis de conduire
- photocopie de la carte grise actualisée
- photocopie de l'attestation d'assurance actualisée
- une enveloppe timbrée au tarif en vigueur pour vous confirmer L'inscription
- un chèque de caution (par véhicule) et un chèque de règlement en Euros à l'ordre du FOYER RURAL DE CLERMONT POUGUILLES

ENGAGEMENT A RETOURNER CHEZ:

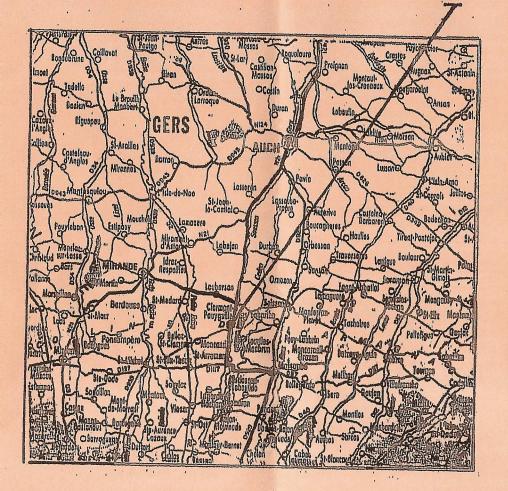
Julien CAZENEUVE (05.62.66.26.75) Si vous êtes en MOTOS 32300 CLERMONT-POUYGUILLES

Mariane BLANCAFORT (05.62.66.25.60) Si vous êtes en 4X4 32300 CLERMONT-POUYGUILLES

Patrice BLANCAFORT (05.62.66.25.60) Si vous êtes en QUAD 32300 CLERMONT-POUYGUILLES

Dès que le nombre maximum de véhicules et d'équipiers sera atteint, les Inscriptions seront closes et les engagements vous seront retournés. (confirmation par écrit, n'oublier pas de joindre l'enveloppe timbrée).

Merci d'avance et à très bientôt LE FOYER RURAL







imp. Spé FDFR Gers - Ne pas jeter sur la vois publique

TOUT TERRAIN CLERMONTOIS LES 26 ET 27 FEVRIER

Depuis quelques années un nom respect de tout.....

Nous organisateurs bénévoles nous serons intransigeant au niveau de la caution (200 €) et vous demandons d'être respectueux et vigilant!

Au niveau des engagements respecter les papiers que l'on vous demande, tout engagement incomplet sera systématiquement refusé et retourné, SOYER ATTENTIF!

ATTENTION DORENAVANT NOUS ACCEPTONS QUE LES VEHICULES HOMOLOGUES



De plus nous ne voulons pas une carte grise barrée, mais une carte grise qui correspond au véhicule engagé et l'attestation d'assurance actualisé et pas de licence verte pour les motos et pas de 4x4 equipé en pneu 900

PAS DE DATE LIMITE POUR VOUS INSCRIRE Votre inscription sera VALIDEE que lorsque vous aurez reçu la confirmation écrite que vous êtes accepté.

(pour ceux qui on l'habitude de rouler ensemble veuillez renvoyer les inscriptions dans une même enveloppe).

Pour que les quads <u>(passager interdit, casque homologué tout terrain)</u> et les motos puissent profiter des chemins sans ornières, nous vous accueillerons la journée du samedi 26 avec un départ à 8h30, (voir programme à l'intérieur).

Et comme l'an passé vous pourrez terminez la soirée en musique au café.

Chers pilotes, pensez a tout cela et en route pour la 28ème ballade!